Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 09/11/2023

MAREE COTE D'OPALE rappelle Filets de sardines mi cuits moutarde à l'ancienne



- Noms des modèles ou références concernés : **Filets de sardines mi cuits moutarde à l'ancienne**
- Marque : **Sans marque**
- **Lot 27104423, 28404431, 28404432, 28502434, 28502432, 28502434, 28502435, Date limite de consommation entre le 07/11/2023 et le 21/11/2023**
- Conditionnements : **barquette plastique transparente 100g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 23/10/2023 au 07/11/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 62 667 200**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Fresh, Grand frais, mon-marché.fr, Biofrais,**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence potentielle de parasites**
- Risques encourus par le consommateur : **Parasites des poissons / céphalopodes marins (ex : Anisakis, Pseudoterranova)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 La consommation de chair crue ou d'oeufs crus de poissons/céphalopodes contaminés peut entraîner, dans les heures ou les jours qui suivent, des symptômes gastro-intestinaux (douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhée, manifestations pseudo-ulcéreuses, syndromes appendiculaires ou pértionéaux) ou des manifestations allergiques (cutanées ou respiratoires). La congélation pendant sept jours dans un congélateur domestique, ou la cuisson à cœur (un minute minimum à 60°C à cœur) permet de tuer les larves du parasite. Une cuisson rose à l'arête est insuffisante pour inactiver les larves potentiellement présentes.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 22 novembre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0788732656**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre